

International

GERRYMANDERING AUX ÉTATS-UNIS : LA MÉCANIQUE LÉGALE DU VOL ÉLECTORAL

Ludivine Gilli, Théo Quiers

08/10/2026

Si le *gerrymandering* – redécoupage ou « charcutage » électoral – est un outil politique utilisé par Donald Trump depuis l'élection présidentielle de 2020, il n'est pas pour autant récent. Ludivine Gilli, directrice de l'Observatoire de l'Amérique du Nord, et Théo Quiers, collaborateur parlementaire, reviennent sur l'histoire et les différentes modalités d'organisation du *gerrymandering*, et mettent en évidence ses nombreuses instrumentalisations depuis les premiers scrutins organisés aux États-Unis.

En novembre 2020, Donald Trump demandait à Brad Raffensperger, secrétaire d'État de la Géorgie, de lui « trouver » 11 780 votes, dans l'espoir de renverser le résultat de l'élection présidentielle qu'il avait perdue. À l'été 2025, il exige des élus républicains qu'ils lui « trouvent » cette fois des sièges, afin de limiter les pertes annoncées pour les élections de novembre 2026. Leur moyen : procéder, dans plusieurs États, à des redécoupages électoraux partisans pour dessiner, avant le scrutin, des circonscriptions plus favorables aux républicains et atténuer leurs pertes à la Chambre des représentants. Certains élus se sont exécutés, d'autres ont résisté ; les démocrates ont riposté, engageant une « bataille du *gerrymandering* » qui s'est poursuivie jusqu'à l'été 2026.

Le sujet est technique, mais ses implications politiques et démocratiques sont considérables car, derrière un processus qui semble abstrait et administratif, c'est le poids du vote de chaque électeur qui est en jeu.

Pour comprendre ce qui s'est joué entre juin 2025 et septembre 2026, quels sont les enjeux pour les élections de novembre 2026 et au-delà et plus largement le *gerrymandering*, nous revenons ici sur le fonctionnement et l'histoire du redécoupage électoral, sur la manière dont il a été instrumentalisé par les deux partis au fil des décennies (de façon plus ou moins poussée et avec

des logiques différentes au gré des changements de contexte et d'équilibre politique), et sur l'usage abusif qui en est fait depuis 2010.

Le redécoupage électoral : pourquoi et comment ?

Qu'est-ce donc que le redécoupage électoral ? C'est le processus qui consiste à redessiner les limites des circonscriptions électorales pour prendre en compte l'évolution de la population. Au fil des ans, la population augmente dans certaines zones, diminue dans d'autres. Si ces évolutions ne sont pas prises en compte dans les contours des circonscriptions, le ratio d'élu par habitant se déséquilibre, aboutissant à la sur-représentation de certains citoyens et à la sous-représentation d'autres. Le redécoupage électoral permet d'éviter ces situations (même s'il n'a pas toujours été mis en œuvre dans cet esprit).

Aux États-Unis, l'opération se déroule en principe à l'issue du recensement décennal exigé par la Constitution (art. I, sec. 2). Une fois le recensement réalisé, le Census Bureau calcule la nouvelle répartition des sièges de la Chambre entre les États. C'est le *reapportionment* (« redistribution »), un exercice important pour les Pères fondateurs, qui étaient très attentifs au poids politique respectif des différents États¹. Au fil des décennies, le nombre total et la répartition des sièges entre États se sont sensiblement modifiés du fait de la croissance démographique et des mouvements de population. La Californie est ainsi passée de 2 sièges à 52 entre 1840 et 2020. Entre 1910 et 2020, l'État de New York est quant à lui passé de 43 à 26 sièges².

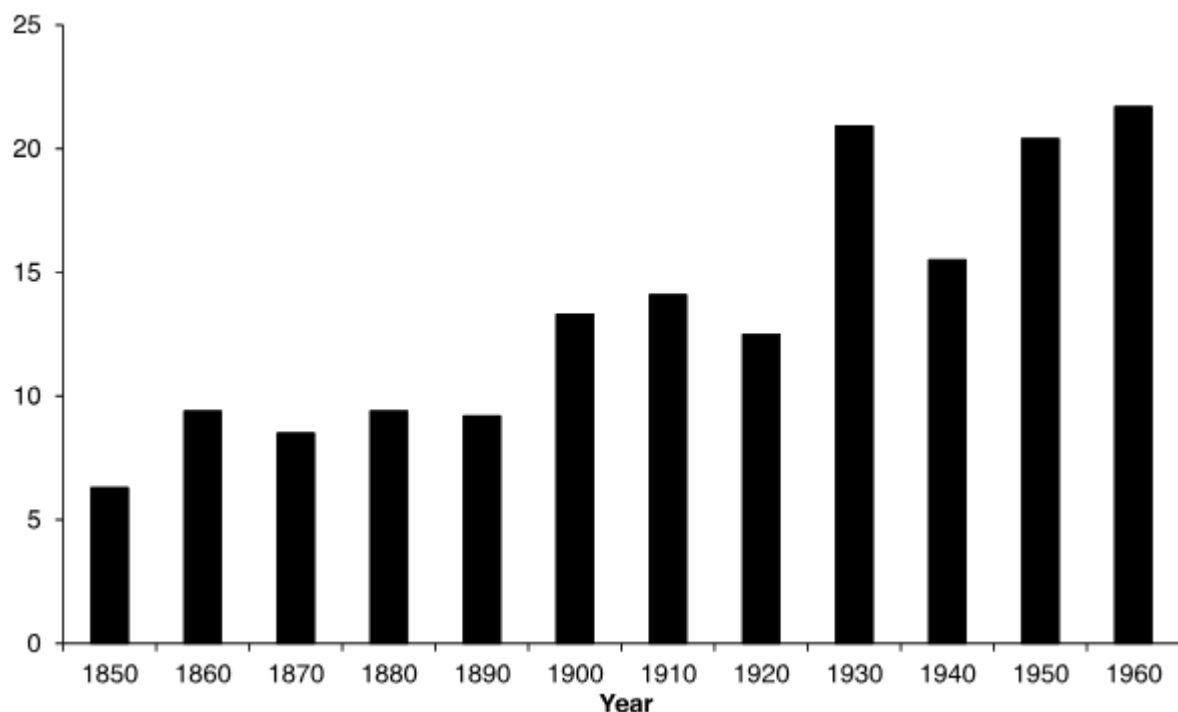
Une fois le *reapportionment* réalisé, l'exercice de redécoupage électoral s'impose : lorsque le nombre de sièges attribués à un État change, le nombre de circonscriptions change, et il faut bien les redessiner. Mais en fait, cela n'a pas toujours été le cas. Dans le pays fédéral que sont les États-Unis, les États disposent d'une grande marge de manœuvre pour gérer leurs élections. Dans certains États, le redécoupage est ainsi resté inutile pendant plusieurs décennies, car les députés y étaient élus sur des scrutins de liste. Ce fut le cas dans sept États, parmi lesquels la Pennsylvanie, la Georgie et le New Jersey, entre 1790 et 1840³. Pas de circonscriptions dans ces États, par conséquent, pas de redécoupage.

Lorsque le Congrès fédéral a imposé en 1842 l'élection des députés par circonscription⁴, le redécoupage électoral est devenu indispensable. D'autant plus indispensable qu'entre les mouvements de population et l'accroissement du nombre de députés⁵, le nombre de circonscriptions changeait tous les dix ans dans presque tous les États au cours du XIX^e siècle. Il n'a cependant pas été mis en œuvre partout dans un esprit d'équité. Comme pour la gestion des élections, les États disposaient d'une grande latitude pour y procéder et les élus définissaient

autant que possible les règles à leur avantage.

Il a fallu attendre 1964 et une décision de la Cour suprême pour que le principe d'une représentation proportionnelle au poids démographique soit reconnu et imposé *via* des circonscriptions à population équivalente. La logique d'équité existait déjà au niveau fédéral – le *reapportionment* garantissait le maintien d'une représentation équilibrée entre États au Congrès – mais elle ne s'imposait pas de la même manière au sein des États. Avec le temps, ceci a conduit à des distorsions, qualifiées de *malapportionment*. À mesure que les migrations des campagnes vers les villes se sont accélérées, sans que les limites des circonscriptions ne soient systématiquement ajustées, les citoyens de nombreux États se sont trouvés de plus en plus sous-représentés tandis que les zones rurales étaient sur-représentées. Dans l'Illinois, par exemple, les circonscriptions les moins peuplées et les plus peuplées en 1897 comptaient respectivement 159 186 et 184 027 habitants. En 1946, elles comptaient respectivement 112 116 et 914 053 habitants. Les élus ruraux, conscients du pouvoir disproportionné que leur conférait ce déséquilibre, bloquaient (grâce à leur sur-représentation) les tentatives de réforme visant à rétablir une représentation plus juste.

Figure 1. Ancienneté moyenne du dernier redécoupage (1850-1960)^a



Le remède est venu par la **Cour suprême**, qui avait précédemment refusé de se prononcer sur le sujet. Elle a d'abord déterminé que les tribunaux fédéraux étaient compétents en matière de redécoupage électoral (*Baker v. Carr*, 1962), puis a établi le principe « une personne, une voix », selon lequel les circonscriptions législatives doivent être découpées au sein d'un même État de

manière à contenir un nombre de citoyens comparable (*Wesberry v. Sanders*, 1964)⁷. Enfin, par la décision *Reynolds v. Sims* (1964), la Cour a imposé le critère d'égalité de population aux circonscriptions législatives fédérées. Ces décisions ont généré un grand mouvement de redécoupage au niveau national, appelé la *Reapportionment Revolution*, qui a appliqué ces principes. Pour autant, la Cour s'est vite montrée hésitante dans la mise en œuvre du contrôle judiciaire des litiges touchant au *gerrymandering* et réticente à trancher les litiges.

Depuis, le redécoupage électoral a lieu tous les dix ans dans tous les États. En pratique, c'est un véritable *patchwork* à travers le pays, avec des processus qui varient entre États et au sein même des États : la méthode est souvent différente pour le redécoupage des circonscriptions fédérales et pour celui des circonscriptions locales. Sur le plan institutionnel, les deux systèmes les plus répandus sont le contrôle par le Parlement de l'État ou le contrôle par une commission. Dans le premier cas, la tendance sera au partisanisme, dans le second à la neutralité. Toutefois, dans les deux cas, le processus peut être mis en œuvre de façon partisane, bipartisane ou apolitique : un redécoupage géré par le Parlement pourra être bipartisan si les deux chambres et le gouvernorat ne sont pas contrôlés par le même parti ; inversement, un redécoupage géré par une commission pourra être partisan si les membres de cette commission sont nommés par des élus issus d'un seul parti.

En 2026 comme en 1792, un redécoupage électoral neutre consisterait à tenir compte, tous les dix ans, des évolutions démographiques afin d'ajuster les circonscriptions et de rééquilibrer la représentation des citoyens, à l'échelle du pays comme des États. Mais hier comme aujourd'hui, la vertu et l'équité ne l'emportent pas toujours. En pratique, le redécoupage électoral s'est toujours trouvé au cœur de luttes de pouvoir et de tentatives – souvent réussies – d'instrumentalisation à des fins partisans.

Le *gerrymandering* : l'art du redécoupage électoral partisan

Qu'est-ce que le *gerrymandering* ?

Le *gerrymandering*, ou charcutage électoral, désigne la manipulation du redécoupage électoral afin de favoriser un parti politique. « C'est une élection inversée », se réjouit le stratège républicain Thomas Hofeller, « habituellement, les électeurs peuvent choisir les politiciens. Avec le redécoupage, les politiciens peuvent choisir leurs électeurs !⁸ ».

La pratique tient son nom d'Elbridge Gerry, gouverneur du Massachusetts auteur en 1812 d'une carte électorale qui comprenait une circonscription particulièrement biscornue, visant à renforcer

le contrôle de son parti sur la Chambre de l'État. Un journal bostonien y a reconnu une salamandre, et a derechef baptisé la pratique *gerry-mander*, caricature ci-dessous à l'appui⁹.

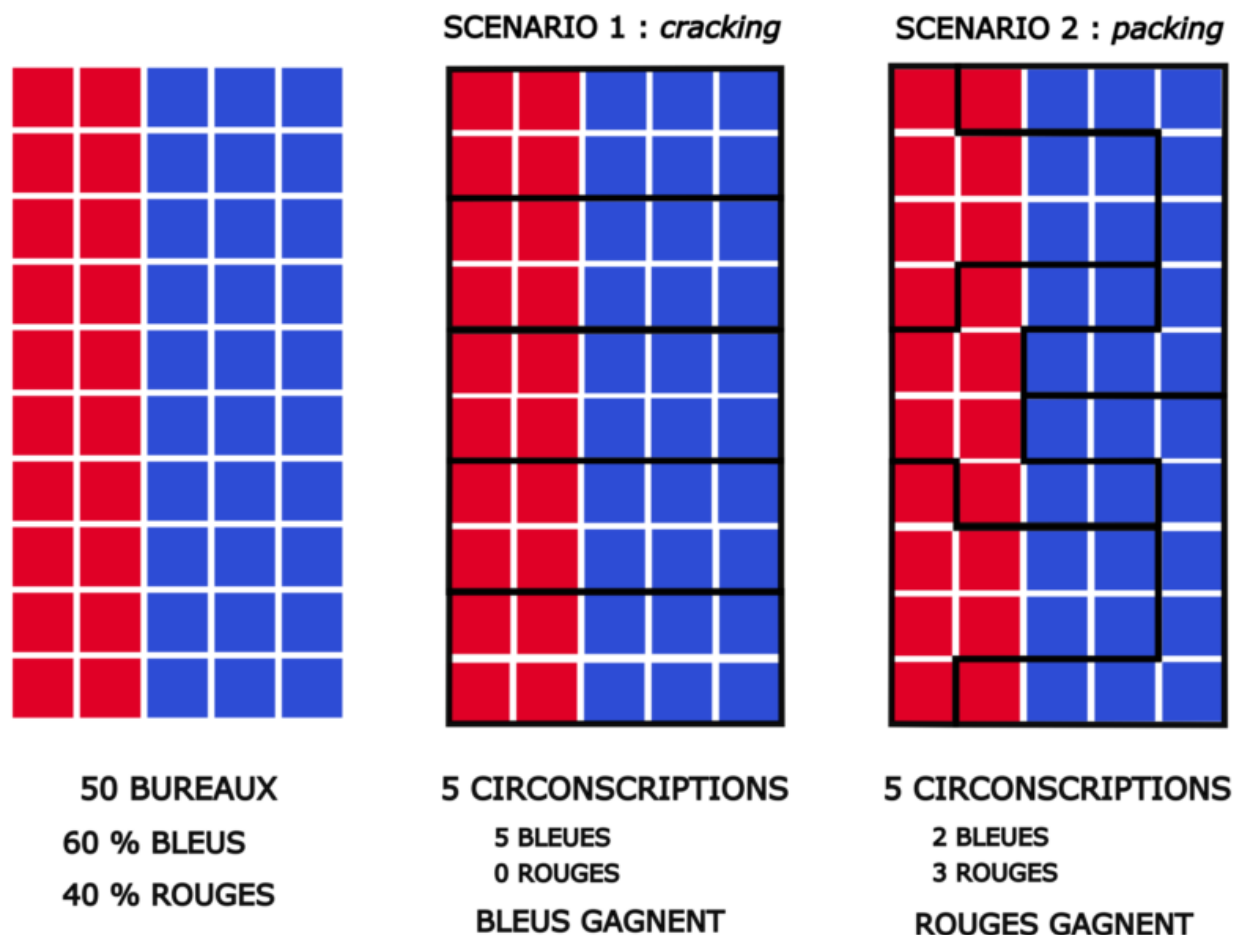
Figure 2. Représentation de la caricature publiée en 1812 dans la *Boston Gazette*¹⁰



Concrètement, le *gerrymandering* repose sur deux techniques complémentaires : le *packing* et le *cracking*. Le *cracking* consiste à disperser les électeurs adverses entre plusieurs circonscriptions pour empêcher qu'ils y soient majoritaires, par un principe de dilution. C'est le scénario 1 du schéma ci-dessous, où les bleus diluent le vote des rouges pour les priver de siège. Le *packing* consiste au contraire à concentrer les électeurs des opposants dans le plus petit nombre de circonscriptions possible. Cela peut garantir un ou plusieurs élus au parti adverse, mais réduit ses chances d'en obtenir davantage en limitant la présence de ses électeurs dans les autres circonscriptions. C'est le scénario 2 du schéma ci-dessous, où les rouges concentrent les bleus dans deux circonscriptions pour en remporter trois tout en étant minoritaires. À une époque où les métropoles votent majoritairement démocrate, le *packing* consiste à coller autant que possible aux limites de la métropole pour y concentrer le plus d'électeurs démocrates possible, le *cracking* consiste à inclure de petites zones de la métropole dans le plus de circonscriptions rurales possibles, pour diluer le

poids des citoyens.

Figure 3. Représentation des techniques de *gerrymandering* : *cracking* et *packing*



Les responsables du redécoupage qui souhaitent procéder à un charcutage partisan s'appuient sur des données électorales très détaillées, notamment les répartitions démographique et politique des électeurs, les résultats des scrutins précédents et les projections des évolutions démographiques et politiques futures. Grâce à des logiciels de cartographie et des algorithmes sophistiqués, ils testent de très nombreuses configurations avant de choisir le redécoupage le plus avantageux qui respecte les contraintes légales.

La longue histoire du *gerrymandering* et ses multiples formes

Le *gerrymandering* est né avec les États-Unis. Malgré leur réputation de probité absolue, les Pères fondateurs n'étaient pas étrangers aux manœuvres politiques. Tout préoccupés qu'ils étaient par la conception d'institutions robustes garantes de l'avenir de la jeune nation, ils avaient entre eux des

désaccords fondamentaux sur les moyens d'y parvenir et étaient disposés à tordre les principes pour voir leurs idées triompher. Ils ont très vite perçu les faiblesses du nouveau système électoral qu'ils ont mis en place, ainsi que les moyens d'exploiter les circonscriptions et les modes de scrutin à leur avantage.

Dès 1788, le gouverneur de Virginie, Patrick Henry, acteur majeur de la guerre d'indépendance, tente de mettre à profit le découpage des circonscriptions de son État. Il place l'un de ses adversaires, le fédéraliste James Madison, dans la même circonscription que l'anti-fédéraliste James Monroe, espérant empêcher le premier d'être élu au Congrès. La manœuvre échoue, mais elle démontre l'existence du *gerrymandering* dès les origines du pays.

Au cours de cette période, ce n'est toutefois pas la manipulation électorale la plus utilisée. L'un des outils favoris des fédéralistes comme des républicains-démocrates (les deux partis principaux de l'époque) à travers le pays est le changement du mode de scrutin, entre scrutin de liste et utilisation de circonscriptions, selon les rapports de force et la répartition des électeurs dans l'État. Un parti dont l'électorat est dispersé mais constitue la majorité des électeurs à l'échelle de l'État a intérêt à sélectionner un scrutin de liste, qui lui permet de remporter tous les sièges. Si le vote se fait par circonscriptions, il peut très bien n'en obtenir aucun. La pratique de changer de mode de scrutin au gré des intérêts du parti au pouvoir s'éteint avec l'*Apportionment Act* de 1842, qui impose aux États possédant plusieurs députés de les élire dans des circonscriptions distinctes¹¹ et empêche l'utilisation de scrutins de liste à l'échelle de l'État. La réforme réduit certaines formes de manipulation mais étend simultanément à tous les États l'outil qu'est le redécoupage partisan.

Le *gerrymandering* est régulièrement utilisé au cours des années 1840 et 1850, dans un contexte où les élections sont serrées, mais son premier âge d'or survient entre 1878 et 1896¹². Au cours de cette période, les élections sont disputées, les taux de participation élevés, et chaque parti dispose d'une base loyale et bien établie, dont la répartition géographique est connue. Les cartographes disposent donc des informations dont ils ont besoin pour procéder à un *gerrymandering* efficace, qui est également le meilleur moyen de faire basculer des élections dans ce contexte où les indécis et les électeurs qui changent d'allégeance sont rares. Puisque les électeurs sont peu nombreux à changer d'avis, le meilleur moyen de l'emporter est de faire bouger les contours des circonscriptions. Les entorses aux consignes adoptées par le Congrès en 1842, 1872 et 1901 pour encadrer les redécoupages et limiter les abus ne sont pas sanctionnées, laissant la pratique prospérer.

À la fin du XIX^e siècle, tandis que la guerre de Sécession et la Reconstruction s'éloignent, les républicains consolident leur domination sur une grande partie du Nord tandis que les Démocrates

s'imposent durablement dans le Sud. De ce fait, le pays devient plus fortement polarisé géographiquement¹³. Cette polarisation réduit l'intérêt du *gerrymandering* dans de nombreux États, car peu importent les circonscriptions au sein d'un État lorsqu'il est dominé par un seul parti, ce qui est alors le cas de nombre d'entre eux.

Le *gerrymandering* subsiste par endroits, mais il perd de l'ampleur au niveau national lors de la première moitié du XX^e siècle au profit d'une technique tout aussi efficace déjà évoquée : le *malapportionment* (l'inégalité démographique entre les circonscriptions) qui devient l'outil de manipulation du vote le plus usité, sous l'effet conjugué de l'urbanisation et du non-redécoupage des circonscriptions par les élus ruraux. Le *malapportionment* ne cesse qu'avec les arrêts *Wesberry* et *Reynolds*, qui instaurent le principe : « *one person, one vote* ». Le *Voting Rights Act* de 1965 ajoute une contrainte supplémentaire et essentielle : les redécoupages électoraux ne peuvent pas être utilisés pour diluer le vote des minorités raciales. Ces transformations ne font pas disparaître le *gerrymandering*. Elles suscitent simplement une adaptation des deux partis, qui le mettent en œuvre d'une manière différente, en prenant en compte ces nouvelles contraintes dans un contexte politique en cours de mutation.

Le paysage politique est en pleine recomposition au cours des années 1960-1980. Du fait du mouvement pour les droits civiques, **les coalitions propres à chaque parti se reconfigurent** et nombre d'électeurs se questionnent sur leur affiliation politique. Les électeurs africains-américains finissent de basculer du côté démocrate, à l'instar des villes, tandis que le Sud et les campagnes accélèrent leur propre bascule vers le Parti républicain.

Une conséquence politique de cette recomposition est que de nombreux États et de nombreuses circonscriptions au sein des États redeviennent soudain disputés. Une autre est que nombre d'électeurs partagent leur vote entre les deux partis selon les scrutins, y compris lors d'une même élection, votant pour un démocrate au Congrès et pour un républicain à la présidence. De plus, les élus des deux partis se répartissent sur un large spectre idéologique, avec un réel chevauchement entre les démocrates conservateurs et les républicains modérés, ce qui brouille les cartes idéologiques.

La conséquence en termes de *gerrymandering* est double. Premièrement, le fait que de nombreux électeurs votent à la fois démocrate et républicain lors d'une même élection rend la mise en œuvre du *gerrymandering* hasardeuse, car les allégeances des électeurs sont trop imprévisibles pour être utilisées de manière efficace par les partis lors du redécoupage électoral. Deuxièmement, contrairement à aujourd'hui, cette période est marquée par la volonté de nombreux élus des deux camps de travailler ensemble, dans un esprit bipartisan. Cet esprit se retrouve également appliqué

au redécoupage, lors duquel il est fréquent que républicains et démocrates s'entendent pour adopter des cartes qui protègent les sortants des deux partis. De plus, la majorité restant solidement démocrate à la Chambre à partir de 1954, le *gerrymandering* ne peut être décisif. Au cours des années 1970 et 1980, et jusqu'à 1990, le *gerrymandering* reste donc avant tout un **outil de préservation des sortants**, utilisé avec l'assentiment des deux partis. Les années 1990 inaugurent une nouvelle ère.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Entre *gerrymandering* extrême et tentatives d'assainissement (1990-2025)

1990-2010 : le *gerrymandering* face à des réformes émergentes

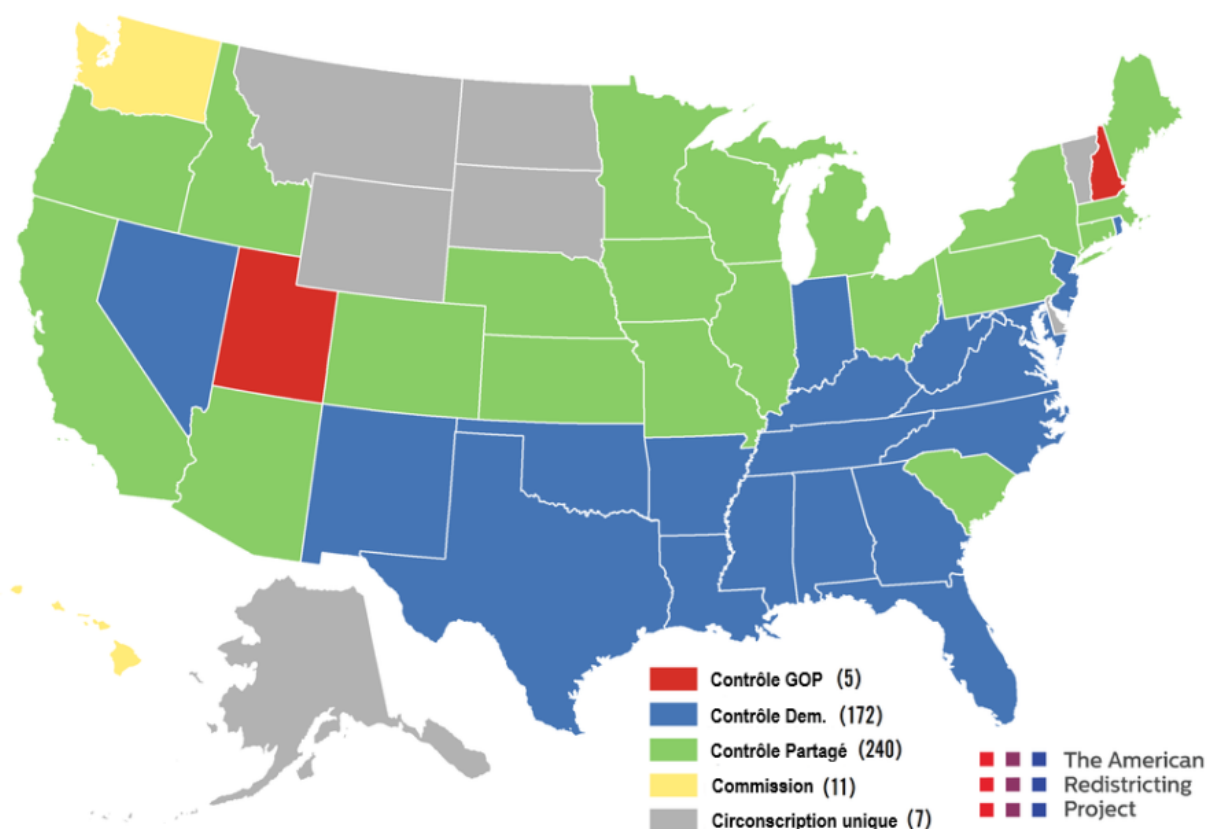
Rétrospectivement, le nom inscrit en haut du projet de loi S.2595 surprend quelque peu. En mai 1990, c'est pourtant bien Mitch McConnell¹⁴ qui s'efforce d'interdire le *gerrymandering* et propose dans son texte d'imposer des circonscriptions compactes, formées de territoires contigus, de manière à limiter les divisions au sein des villes et des comtés lorsqu'elles ne sont pas nécessaires. La proposition stipule de plus que « les circonscriptions législatives fédérales ne pourront être établies avec pour intention ou conséquence la dilution du poids électoral de toute personne, de tout groupe de personnes, ou des membres de tout parti politique¹⁵ ». Trente-cinq ans plus tard, ces règles sont défendues par les démocrates et rejetées par les républicains.

Comment expliquer ce revirement ? En 1990, le parti républicain craint les conséquences du redécoupage décennal de 1991-1992. Il redoute que le parti démocrate contrôle le gouvernorat et les chambres locales de plusieurs États clés à l'issue des élections de 1990 et qu'il utilise ce pouvoir pour s'assurer de confortables majorités à la Chambre pour les dix années à venir. Les tentatives républicaines d'alors se heurtent à un barrage démocrate.

Finalement, lors du redécoupage de 1991-1992, le *gerrymandering* reste avant tout un outil utilisé

par les deux partis dans leurs zones d'influence pour préserver les élus sortants. Les démocrates ont davantage l'opportunité de l'utiliser, mais les républicains ne se retiennent pas lorsqu'ils en ont l'occasion et, pour plus de la moitié des circonscriptions, le redécoupage est **sous contrôle bipartisan**. Par ailleurs, les outils alors utilisés pour redécouper de manière partisane restent rudimentaires par rapport à ceux qui sont disponibles aujourd'hui, que ce soit en termes de connaissance des pratiques électorales ou de modélisation des futurs possibles. Par conséquent, même lorsqu'ils sont efficaces sur une élection, les charcutages le sont rarement pour plus de deux ou trois élections.

Figure 4. Contrôle du redécoupage de 1991¹⁶



C'est ainsi que les républicains remportent en 1994 une large victoire aux élections de mi-mandat. Ils reprennent le contrôle de la Chambre pour la première fois depuis quarante ans¹⁷. Cette victoire amène à Washington une nouvelle génération de députés républicains, plus conservateurs que leurs prédécesseurs et peu enclins au bipartisme. À l'instar de Newt Gingrich¹⁸, ils font commerce de rhétorique guerrière plus que politique : les démocrates ne sont plus des adversaires mais des ennemis. Cette radicalisation du Parti républicain a des conséquences durables à la fois sur la pratique du *gerrymandering* et sur la polarisation politique aux États-Unis¹⁹. Les élections fédérales deviennent de plus en plus des référendums sur la politique nationale et le nombre de

circonscriptions compétitives se réduit. Ce n'est pas tant dû au *gerrymandering* qu'à l'abandon des campagnes par le parti démocrate et des villes par les républicains car, parallèlement à la radicalisation des républicains, les bases des deux partis divergent progressivement l'une de l'autre, à la fois géographiquement et culturellement. Cependant, le *gerrymandering* contribue à cette polarisation.

Dans ce contexte, on voit apparaître dans quelques États des velléités de s'en détourner. En 1990, seuls deux États disposent de commissions de redécoupage électoral volontairement bipartisanes ou indépendantes : Hawaï et l'État de Washington. À Hawaï, la commission a été créée en 1973 à la suite de la Convention constitutionnelle de 1968. Dans l'État de Washington, elle a été créée en 1983, à l'issue d'un référendum, et a géré son premier redécoupage en 1991.

Au cours des années 1990, les initiatives sont limitées, parfois guidées par une volonté citoyenne d'assainir le processus démocratique, souvent guidées par le souci de préservation du parti qui les porte. Les républicains sont à la manœuvre dans l'Idaho et en Alaska, tandis que dans le New Jersey l'effort est bipartisan. L'Idaho se dote d'une commission après l'adoption d'un amendement constitutionnel en 1994, le New Jersey en adopte un en 1995. En 1998, l'Alaska transfère par référendum la responsabilité du redécoupage électoral du gouverneur à une commission, mais il s'agit d'une commission politique, qui n'est par ailleurs compétente que pour les circonscriptions locales, puisque l'Alaska dispose d'un seul siège à la Chambre fédérale. Elle rejoint ainsi le Colorado, qui a mis en place dès 1974 par référendum une commission bipartisane, en charge du redécoupage des circonscriptions locales mais pas des circonscriptions fédérales. En 2000, l'Arizona se dote à son tour d'une commission indépendante, à la suite d'une initiative citoyenne visant à empêcher le *gerrymandering*, qui fait inscrire l'Arizona Independent Redistricting Commission dans la Constitution de l'État.

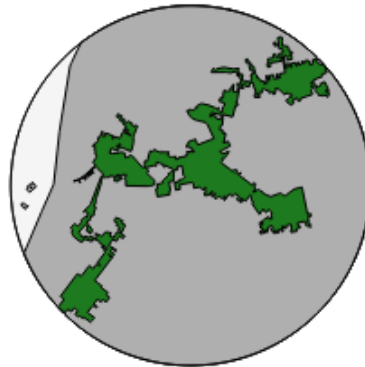
À l'issue du recensement de 2000, on compte des commissions dans 5 États (Arizona, Hawaï, Idaho, New Jersey et Washington), qui rassemblent 34 sièges. L'effet principal de ce cycle de redécoupage est une baisse de la compétitivité des circonscriptions, en partie du fait des mesures prises pour protéger les sortants. Samuel Hirsch note par ailleurs un avantage républicain du fait d'un biais de distribution des électeurs : la répartition géographique des républicains sur le territoire les favorise (voir l'article en note pour les explications détaillées). En pratique, le *gerrymandering* continue de donner lieu à des circonscriptions aux formes atypiques.

Figure 5. Exemples de circonscriptions manifestement « gerrymanderées »

FL-3 (1993-1995)



NY-12 (1993-1997)



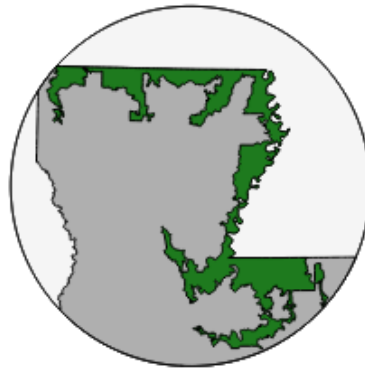
CA-23 (2003-2011)



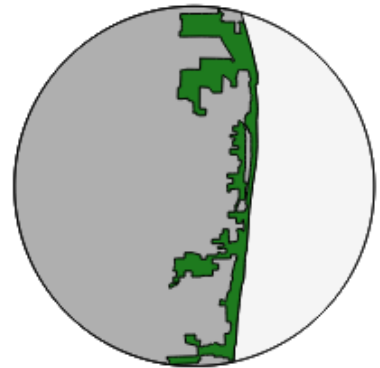
FL-17 (1993-1995)



LA-4 (1993)



FL-22 (2003-2011)



Malgré la polarisation croissante du paysage politique, quelques initiatives de bonne gouvernance voient le jour au cours de cette décennie. Plusieurs tentatives échouent. C'est le cas au **Texas, en Georgie, en Pennsylvanie, dans le Maryland, le Massachusetts, ou encore le Rhode Island**. La réforme phare de la décennie est mise en œuvre en Californie, où la Citizens Redistricting Commission (CRC) est créée par référendum en 2008 pour dessiner les circonscriptions locales après plusieurs redécoupages contestés. Les circonscriptions fédérales sont mises sous sa responsabilité après un nouveau **référendum en 2010**. Lors de la même élection, les Floridiens adoptent à une large majorité deux amendements constitutionnels qui imposent un processus de redécoupage neutre pour les circonscriptions locales et fédérales. Il **stipule** notamment que « **les circonscriptions ou cartes électorales ne peuvent pas être conçues pour favoriser ou défavoriser un élu sortant ou un parti** ».

REDMAP : le *gerrymandering* républicain de 2010 pour verrouiller le pouvoir

Alors que les velléités d'assainissement du redécoupage électoral se développent, le Parti républicain engage une stratégie inverse. Après sa défaite présidentielle de 2008 contre Barack Obama, il conçoit le plan REDMAP (*Redistricting Majority Project*), dont l'objectif est d'obtenir dans

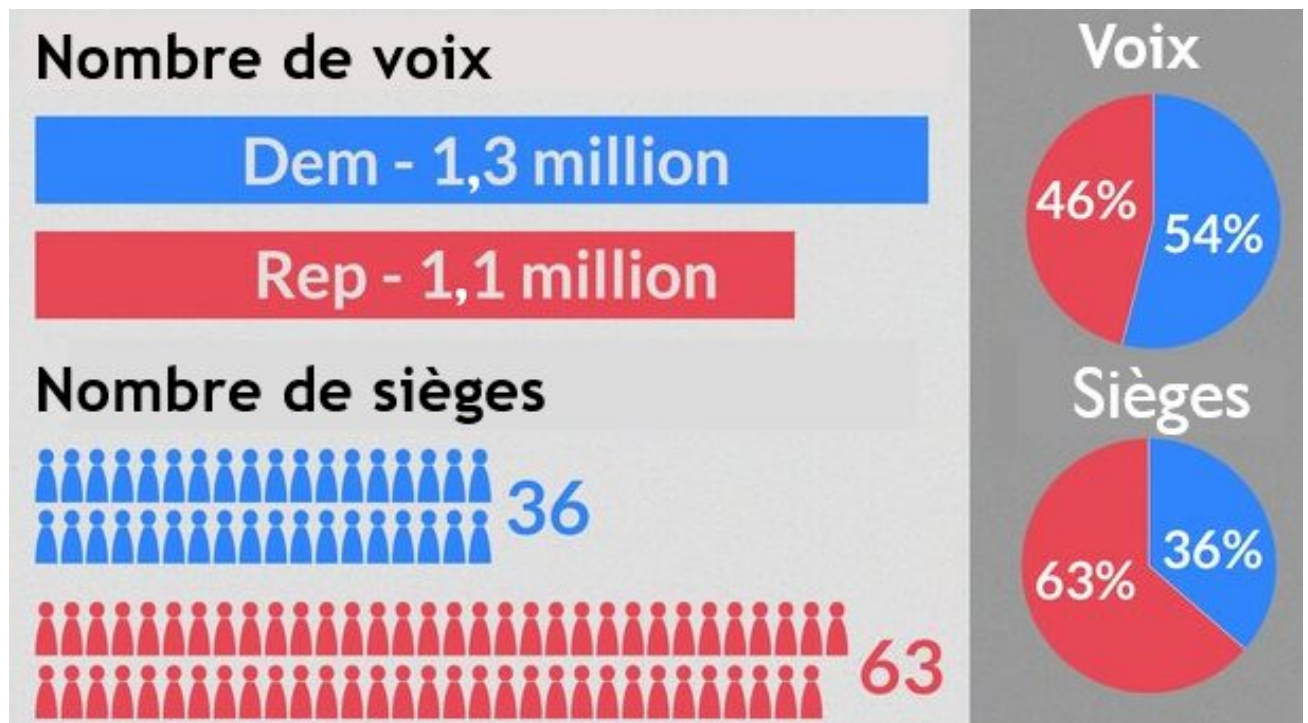
les États clés le contrôle du redécoupage électoral de 2011-2012, en exploitant en 2010 la faiblesse des démocrates aux élections locales. REDMAP est un élément clé de la stratégie de conquête et de verrouillage du pouvoir portée notamment par l’American Legislative Council (ALEC) et le State Policy Network (SPN) : une fois la majorité obtenue dans un contexte favorable, le *gerrymandering* des circonscriptions locales permet de de conserver un avantage électoral, voire des super-majorités, y compris en recueillant une minorité de voix, ce qui permet de contrôler le redécoupage à venir et de perpétuer cet avantage.

Lors des élections de 2010, les républicains mobilisent des ressources considérables pour les élections aux assemblées locales de plusieurs États pivots parmi lesquels le Wisconsin, la Pennsylvanie, l’Ohio, la Floride et le Michigan²⁰. Le contexte très favorable leur permet de remporter la plus grande victoire dans des élections de mi-mandat depuis 1948. Ils reprennent la majorité à la Chambre fédérale, mais conquièrent également près de 700 sièges et le contrôle de 20 assemblées dans les États. À l’aube du redécoupage de 2011-2012, le Grand Old Party (GOP) dispose ainsi de *trifectas*²¹ dans 22 États²². Cela lui permet de contrôler le redécoupage de 200 sièges²³, contre 44 pour les démocrates. Seuls 96 sièges sont désormais sous redécoupage divisé et 88 contrôlés par des commissions.

En 2011, les républicains se trouvent donc en position idéale pour mettre à exécution le plan REDMAP. Les bases de données sur les électeurs et leurs comportements ainsi que les outils informatiques de modélisation sur les évolutions politiques possibles leur permettent de concevoir un redécoupage sophistiqué et très ambitieux qui dilue ou concentre les électeurs démocrates. Cette vague de *gerrymandering* extrême, sans comparaison avec les manœuvres antérieures, aide le GOP à remporter une majorité de 33 sièges à la Chambre en 2012 tout en perdant le suffrage populaire (47%) et l’élection présidentielle (47%)²⁴, et à conserver la Chambre en 2014 et 2016. Les démocrates reprennent la majorité en 2018 et la conservent en 2020 à la faveur d’un contexte anti-Trump particulièrement favorable.

Le Wisconsin et la Caroline du Nord sont de bonnes illustrations de l’effet du *gerrymandering* de 2011-2012. Entre 2010 et 2024, le Wisconsin devient le *Swing State* par excellence : État serré qui oscille entre démocrates et républicains. En 2012, Barack Obama le remporte avec 53% des suffrages. Pourtant, du fait de la carte électorale partisane dessinée par les républicains, les démocrates n’y obtiennent que 38% des députés fédéraux la même année. En 2022 et 2024, la part démocrate tombe même à 25%, alors que le rapport de forces au niveau de l’État reste d’environ 50-50. Les résultats sont à peine meilleurs à la Chambre du Wisconsin, où les démocrates obtiennent entre 35% et 40% des sièges entre 2010 et 2020.

Figure 6. Part des votes et des sièges par parti à l'assemblée du Wisconsin (2018)



De la même manière, en Caroline du Nord, Barack Obama recueille 48% des voix en 2012 mais les démocrates remportent seulement 31% des sièges de députés fédéraux (4 sur 13) lors de la même élection, puis 23% de 2014 à 2018. Sur la même période, leur part des députés locaux oscille entre 36% en 2012 et 38% de 2014 à 2018.

Les majorités ou super-majorités ainsi obtenues permettent aux républicains de mettre en œuvre des mesures conservatrices, voire réactionnaires, à rebours de la volonté populaire. Elles permettent aussi au GOP de bloquer des initiatives citoyennes antagonistes qui seraient adoptées par référendum ou lancées par un gouverneur démocrate. Dans le Wisconsin, le gouverneur républicain Scott Walker fait adopter une série de mesures qui restreignent les droits des travailleurs, ceux des syndicats, les possibilités de négociation collective, mais aussi le droit à l'avortement et le droit de vote.

Années 2010 : deuxième moment de réforme du redécoupage électoral

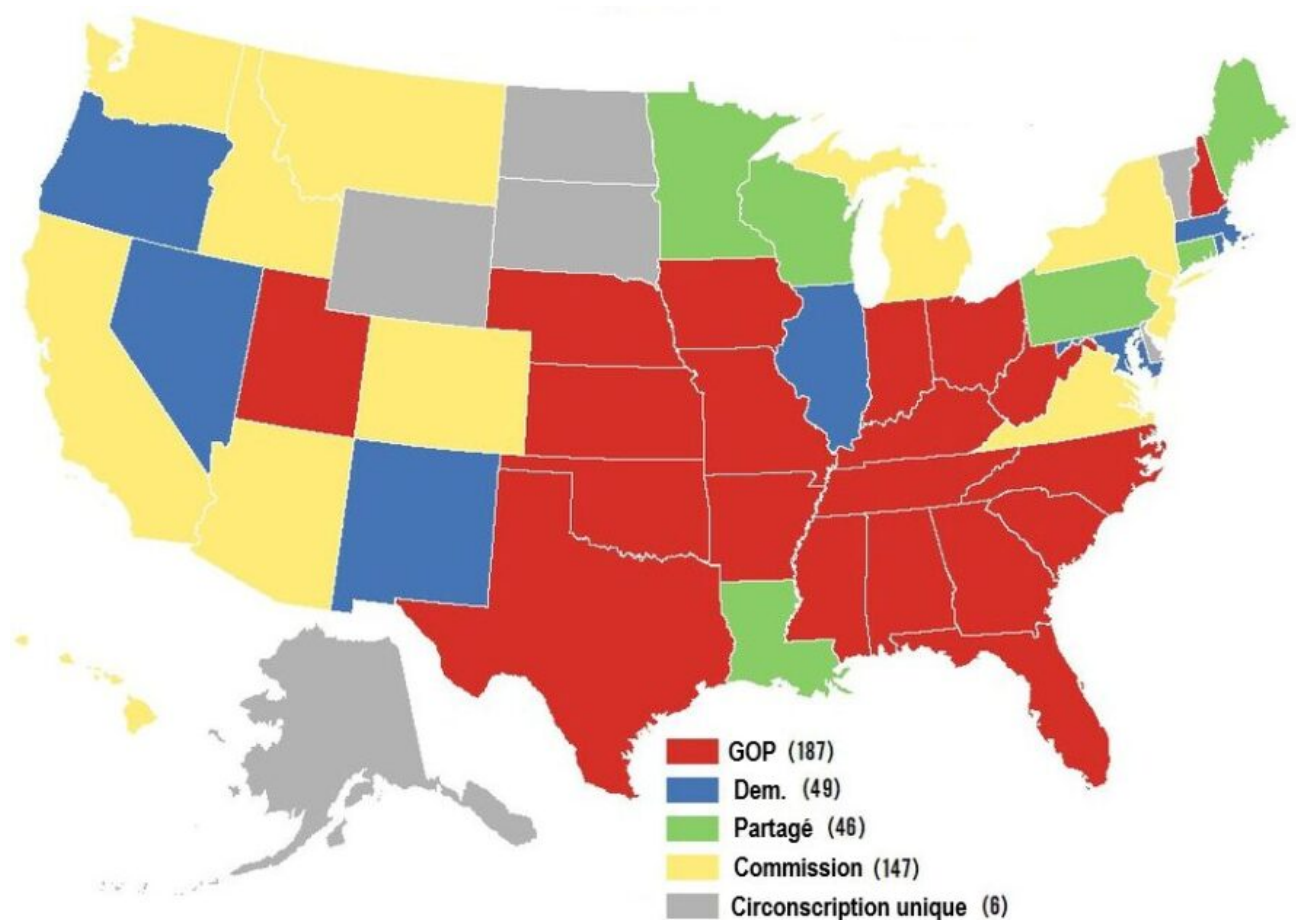
La flambée de *gerrymandering* de 2011-2012 ne génère pas seulement de la polarisation. Elle suscite aussi par effet boomerang une vague de réformes du redécoupage électoral. Les mesures les plus fortes sont adoptées en 2018 par référendum dans le **Colorado** et le **Michigan**, qui deviennent les troisième et quatrième États à confier le redécoupage à des commissions totalement indépendantes. En Virginie, les électeurs approuvent en 2020 la création d'une commission de

redécoupage composée pour moitié de citoyens et pour moitié d'élus des deux partis. Le Montana retrouve un deuxième siège fédéral à la suite du *reapportionement* de 2021. La commission indépendante de redécoupage (MDAC) y est donc réactivée.

Dans l'État de New York (2014) et l'Utah (2018), les commissions sont consultatives : elles sont chargées de proposer des cartes, mais le pouvoir ultime reste entre les mains du législateur, ce qui laisse la porte ouverte au *gerrymandering*. De plus, la commission créée dans l'Utah par référendum en novembre 2018 a vu son périmètre très rapidement restreint par une loi adoptée en 2020 par la majorité républicaine. Dans l'Ohio, une commission consultative partisane est créée en 2015. Une exigence de validation bipartisane du redécoupage est ajoutée en 2018, faute de quoi les cartes ne sont valables que quatre ans, mais ce critère n'est pas respecté et le redécoupage est sans cesse contesté en justice.

En 2021-2022, le nombre de commissions a presque doublé par rapport au cycle précédent. Ce sont désormais 11 commissions qui contrôlent le découpage de 147 sièges. Des *trifectas* républicains sont en place dans 20 États (187 sièges). Les démocrates contrôlent 49 sièges. Seuls six États comptent désormais un contrôle partagé (46 sièges)²⁵.

Figure 7. Contrôle du redécoupage de 2021²⁶



Cependant, il faut souligner deux éléments capitaux dans le contexte du redécoupage de 2021-2022 : les décisions *Shelby* (2013) et *Rucho* (2019) de la Cour suprême. Par ces décisions, la Cour est passée du statut d'arbitre à celui d'obstacle aux tentatives d'assainissement du processus. Elle a considérablement renforcé les difficultés auxquelles se heurtent les opposants aux redécoupages partisans.

En 2013, avec la décision *Shelby*, les juges ont supprimé l'exigence pour les zones qui avaient un passé discriminatoire d'obtenir une validation gouvernementale de leur redécoupage avant de le mettre en œuvre. Le système dit de *preclearance*, dû à la section 5 de la loi emblématique de 1965 sur le droit de vote (le *Voting Rights Act* – VRA) est aboli. Cela permet l'adoption de nombreuses cartes discriminatoires, dont certaines sont ensuite invalidées par la justice, mais *a posteriori*.

Dans sa décision *Rucho*, en 2019, la Cour s'est déclarée impuissante à empêcher le *gerrymandering* partisan. Le juge Roberts écrit : « Le partisanisme excessif dans le découpage électoral conduit à des résultats que l'on peut raisonnablement qualifier d'injustes. Mais le fait que le *gerrymandering* soit incompatible avec les principes démocratiques [...] ne signifie pas que la solution réside dans le pouvoir judiciaire fédéral. Nous en concluons que les accusations de *gerrymandering* partisan

posent des questions politiques qui ne relèvent pas de la compétence des juridictions fédérales ». La Cour se refuse à rejeter un redécoupage qui introduit un avantage politique précisément parce qu'il s'agit d'une question politique. Par la décision *Rucho*, la Cour empêche tout recours devant les tribunaux fédéraux pour *gerrymandering* politique.

Quatre ans plus tard, avec *Moore v. Harper* (2023), la Cour suprême fédérale confirme toutefois que les tribunaux fédérés ont le pouvoir de faire respecter le droit des États en matière de *gerrymandering*. La **Cour suprême de Caroline du Nord** est jugée fondée à invalider la carte électorale partisane concoctée par le Congrès local, car elle viole la Constitution de l'État. Par ailleurs, les tribunaux fédéraux continuent – à ce stade – de faire respecter l'interdiction des cartes électorales qui causent des discriminations raciales, en vertu de la section 2 du VRA.

La bataille 2025-2026 du redécoupage électoral : objectif *midterms*

C'est dans ce contexte que Donald Trump déclenche en 2025 une véritable guerre du redécoupage électoral. Le redécoupage se déroule en principe tous les dix ans. Aucun État ne prévoit de redécoupage systématiquement plus fréquent, même si quelques États autorisent ou exigent dans certaines situations très précises un redécoupage anticipé²⁷. **Entre 1970 et 2025**, seuls deux États ont procédé volontairement à un redécoupage à mi-décennie (le Texas en 2003, et la Georgie en 2005). C'est une norme supplémentaire transgressée par le président.

Les hostilités sont ouvertes en juin 2025, lorsque **Donald Trump exige du gouverneur du Texas** Greg Abbott un redécoupage partisan immédiat. Dans un contexte où les élections de mi-mandat s'annoncent très difficiles pour le président, celui-ci déclare ouvertement qu'il compte gagner cinq sièges grâce à ce redécoupage, et peut-être des sièges supplémentaires dans d'autres États. Avec 220 sièges contre 215²⁸, les républicains disposent d'une maigre majorité à la Chambre (la plus mince depuis 1931) et ont de fortes probabilités de la perdre si rien n'est fait.

Au cours des douze mois qui suivent, la saga du redécoupage électoral connaît rebondissement après rebondissement à travers le pays. Le 3 août 2025, après l'ouverture par le gouverneur Abbott d'une session extraordinaire de la Chambre destinée à approuver le redécoupage partisan, plus de 50 élus démocrates texans quittent précipitamment l'État pour empêcher le quorum et donc le vote de la carte électorale révisée. Ils sont accueillis dans l'Illinois par le gouverneur démocrate JB Pritzker. Les **républicains texans** menacent, émettent des mandats d'arrêt, saisissent même le FBI (sans conséquences). Ce premier bras de fer se termine au bout de deux semaines après la clôture

de la session extraordinaire. Les élus démocrates regagnent le Texas et la nouvelle carte électorale est prestement adoptée lors d'une deuxième session extraordinaire par la Chambre puis le Sénat républicains, avant d'être signée par Greg Abbott. Les républicains espèrent ainsi obtenir jusqu'à cinq sièges supplémentaires, c'est-à-dire 30 des 38 députés que l'État envoie à la Chambre²⁹. Les **démocrates texans** ont perdu la bataille, mais ils ont braqué les projecteurs sur le sujet et mobilisé les États démocrates.

Figure 8A. Ancienne carte texane : comment chaque circonscription a voté en 2024³⁰

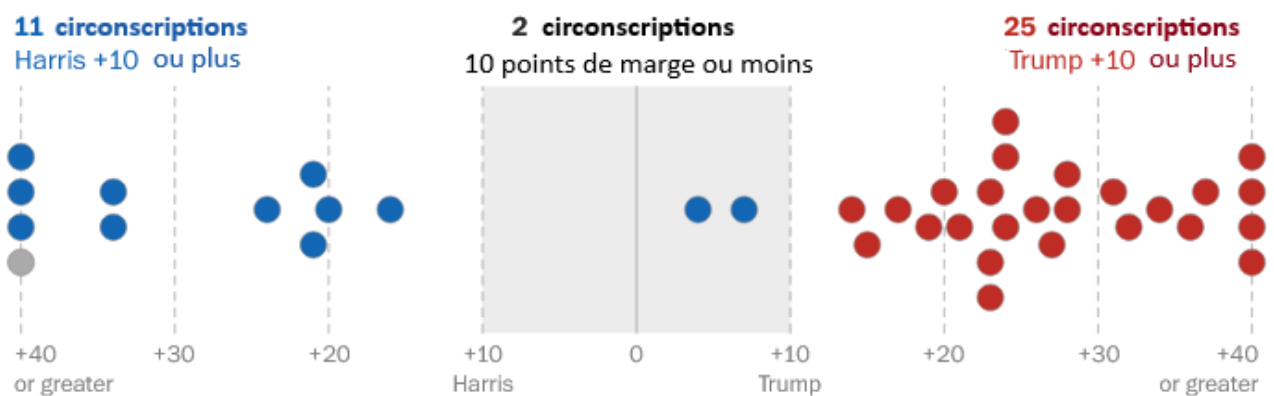


Figure 8B. Nouvelle carte texane : comment chaque circonscription a voté en 2024



La conséquence est une riposte – assez inattendue – du parti démocrate. En Californie, le gouverneur Gavin Newsom annonce la tenue d'un référendum pour autoriser un redécoupage partisan immédiat dans l'État, par entorse temporaire à la Constitution californienne. Ce redécoupage pourrait permettre aux démocrates d'obtenir 5 sièges supplémentaires en 2026, annulant l'effet escompté du redécoupage texan. La proposition 50 **est approuvée avec 64 % des voix** en novembre 2025.

Mais parallèlement, d'autres États républicains sont entrés dans la bataille, à la demande du

président. En octobre 2025, l'Ohio, qui contrairement aux autres États était tenu de réviser sa carte électorale, valide une carte qui promet jusqu'à deux sièges supplémentaires aux républicains. En novembre, la justice valide la carte redessinée en Caroline du Nord, qui promet un siège de plus aux républicains. Il en est de même dans le Missouri en mars 2026.

Les démocrates bénéficient d'un coup de pouce en février 2026, lorsque la Cour suprême de l'Utah rejette le recours républicain contre une carte qui comporte un district penchant du côté démocrate. De plus, une deuxième riposte démocrate se produit en avril 2026 en **Virginie**, avec l'approbation par référendum d'une carte favorisant les démocrates, adoptée comme en Californie par une entorse temporaire à la Constitution de l'État. Avec cette victoire, les démocrates pensent avoir rétabli l'équilibre. Mais le répit est de courte durée, car le 15 mai, la Cour suprême de Virginie invalide le référendum.

Dans les États républicains, le redécoupage se poursuit sous le regard bienveillant de la Cour suprême, qui rend deux décisions majeures en la matière. Le 29 avril 2026, la décision *Louisiana v. Callais* invalide la section 2 du VRA, qui empêchait les discriminations raciales à l'occasion du redécoupage électoral. Cette décision promet une vague de redécoupage à moyen terme et risque de réduire drastiquement le nombre d'élus noirs à la Chambre, car ce sont leurs circonscriptions qui seront ciblées par les républicains. Ce sont 9 à 19 sièges qui pourraient ainsi être repris par les républicains dès 2028. Dans l'immédiat, les républicains de Louisiane voient leur carte électorale validée et espèrent reprendre un siège aux démocrates en 2026. Les républicains du Tennessee adoptent dans la foulée une carte dont ils attendent le même résultat. Puis, le 2 juin, la Cour suprême rend une décision non signée (une sorte de référé) qui valide la carte adoptée par les républicains dans l'Alabama, grâce à laquelle les républicains comptent obtenir un siège de plus. En Floride, enfin, c'est un gain de quatre sièges qui est attendu après le rejet de l'ultime recours démocrate en juillet 2026 (le jugement sur le fond viendra ultérieurement).

Tous les républicains n'ont pas cédé aux exigences de Donald Trump. Dans l'Indiana, en décembre 2025, une poignée d'élus du GOP ont refusé de valider une nouvelle carte électorale. Ceux qui ont choisi de se représenter en 2026 se sont vus opposer aux primaires un candidat soutenu par le président. Les républicains de Caroline du Sud ont également refusé de céder au président.

Dans le Missouri, enfin, la nouvelle carte signée par le gouverneur le 28 septembre 2025, après une session législative spéciale, a généré un chaos électoral. Malgré la contestation, et le recueil par les opposants de 300 000 signatures pour exiger que cette carte soit validée par un référendum en novembre 2026 avant d'être utilisée, les autorités républicaines l'utilisent pour les primaires du 4 août 2026. Après plusieurs jugements contradictoires, **la Cour suprême tranche**, cette fois en

faveur des opposants, imposant le retour aux anciennes circonscriptions tant que le référendum n'aura pas été tenu. Le problème est que cette décision survient le 10 septembre. Or la date limite fixée par l'État pour finaliser les bulletins de vote en 2026 est le 8 septembre, et le retour aux anciennes circonscriptions implique en principe de tenir de nouvelles primaires. C'est donc la confusion la plus totale dans le Missouri. Confusion renforcée après un deuxième puis un troisième **refus de la Cour** en septembre.

Au 28 septembre 2026, ce sont 9 États (Alabama, Californie, Caroline du Nord, Floride, Louisiane, Ohio, Tennessee, Texas et Utah) dont les nouvelles cartes électorales ont été validées pour 2026. Les républicains espèrent dans le meilleur des cas obtenir un gain net de 9 sièges grâce à cette vague de *gerrymandering* (15 sièges moins cinq récupérés par les démocrates en Californie et un dans l'Utah). Au total, **34,8 millions d'Étatsuniens** ont été assignés à une nouvelle circonscription entre 2024 et 2026, soit 10% d'entre eux, et un sur cinq se trouve aujourd'hui dans une circonscription dont la composition a changé de manière significative dans l'intervalle.

Le *gerrymandering* n'est pas la cause de tous les maux démocratiques étatsuniens. Cependant, associé à l'augmentation de la polarisation géographique de la population (démocrates des villes, républicains des champs), il renforce la baisse continue de la compétitivité législative. Au cours des dernières décennies, le nombre de circonscriptions qui basculent d'un parti à l'autre au gré des élections s'est fortement réduit, en partie à cause du *gerrymandering* extrême mis en œuvre dans certains États, mais également dans des États qui ont éliminé le *gerrymandering*, du fait de la polarisation géographique. Le nombre de circonscriptions disputées est passé de 101 en 1976 à une trentaine en 2026, parmi lesquelles **seules 15** sont véritablement serrées. Selon le **Cook Political Report**, au 11 septembre 2026, 201 circonscriptions sont assurées ou presque d'être républicaines, 197 assurées ou presque d'être démocrates et seules 37 sont incertaines.

Figure 9. Part des sièges disputés parmi l'ensemble des sièges de la Chambre (2026)

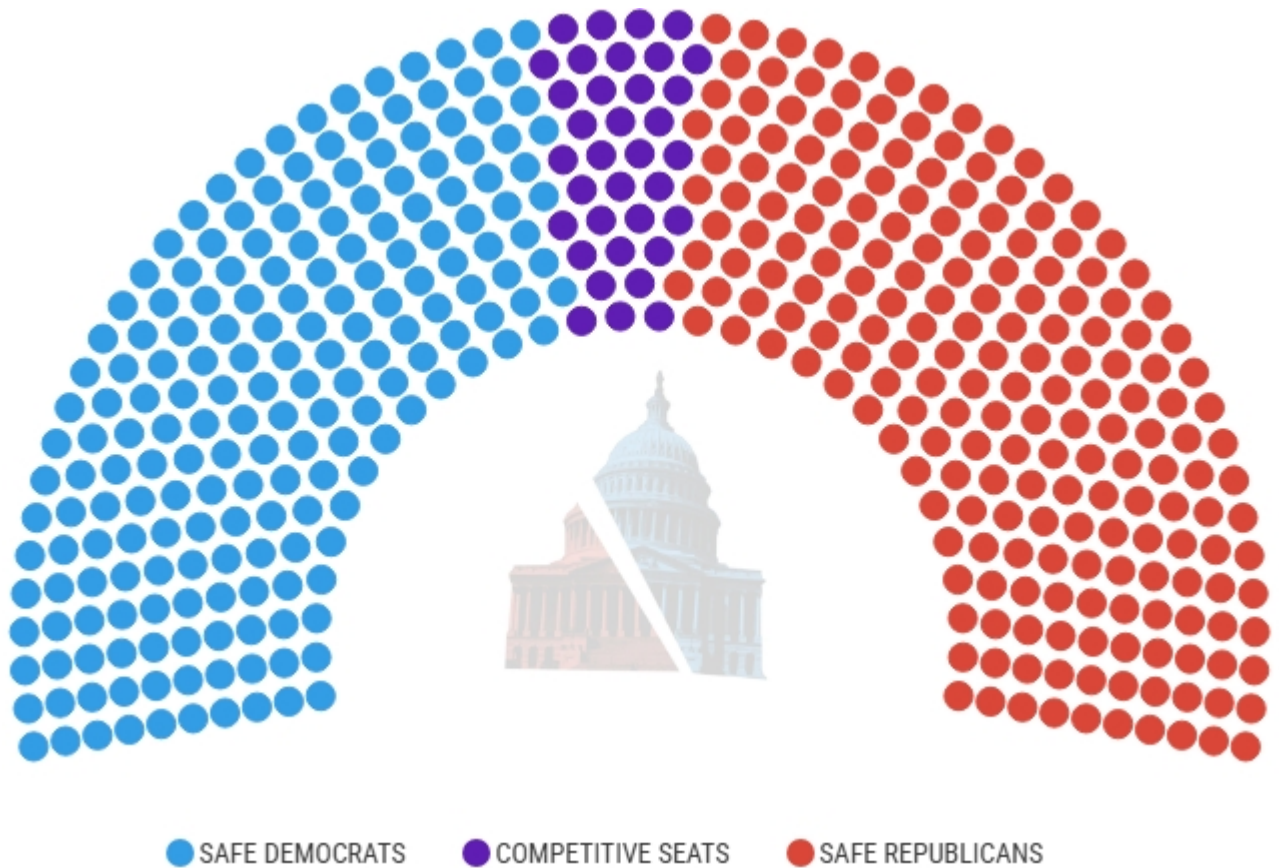
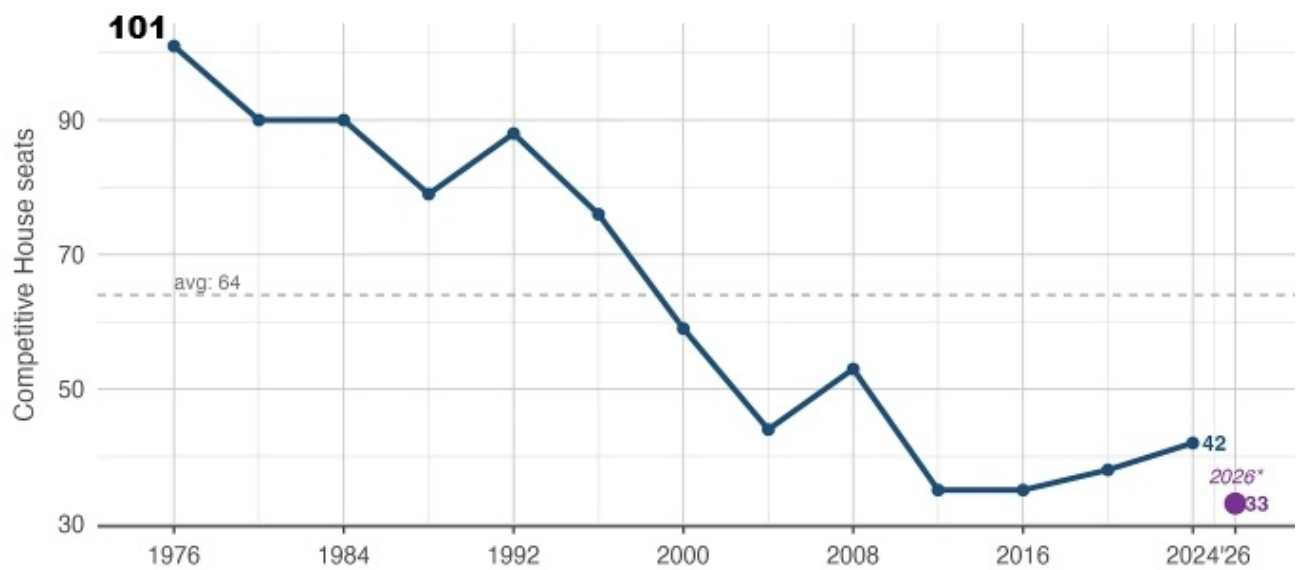


Figure 10. Nombre de circonscriptions fédérales disputées (1976-2026)³¹



Source: MIT EDSL; The Downballot; Dave's Redistricting App; Author.
2026* = enacted 2026 maps + AL + LA-1D.

La conséquence est que la très grande majorité des élections se jouent en fait lors des primaires. En pratique, cela signifie qu'en 2024, 87% des députés ont été élus par 7% des électeurs³².

Gerrymandering : quel est l'avis des électeurs ?

Que pensent les électeurs du *gerrymandering* ? À la fois beaucoup et pas grand-chose, mais surtout pas grand-chose. Le sujet n'est pas nouveau, mais il est très technique et son actualité est intermittente : sauf exception (dont la période actuelle fait partie), on ne parle de redécoupage électoral que tous les dix ans. Par conséquent, il réunit tous les ingrédients pour être méconnu et loin des priorités du grand public, surtout en comparaison de thèmes comme le pouvoir d'achat, la santé ou l'immigration. La question est sur les radars des personnes politisées. Au-delà, elle ne s'immisce que périodiquement dans le paysage, à l'occasion de tentatives de réforme du processus de redécoupage, ou lorsque l'un des partis se livre à un charcutage particulièrement éhonté.

En 2006, **70% des personnes interrogées** déclaraient ne pas avoir d'avis sur le processus de redécoupage électoral dans leur État. Selon la même enquête, elles sont alors plus de **58%** à ne pas savoir qui est en charge du redécoupage. Plus récemment, dans une **enquête** réalisée par Pew en 2022, 57% des personnes interrogées déclarent qu'elles sont « un peu » (43%) ou « très » (14%) informées sur le fonctionnement du redécoupage dans leur État. C'est plus qu'en 2006, mais c'est aussi purement déclaratif, donc **à prendre avec précaution**. En août 2025, **36% des personnes** interrogées sont capables de citer le mot *gerrymandering* quand on leur fournit la définition. Plus récemment encore, questionnées en avril 2026 sur l'équité du redécoupage dans leur État, **44% des personnes** interrogées déclarent ne pas être sûres.

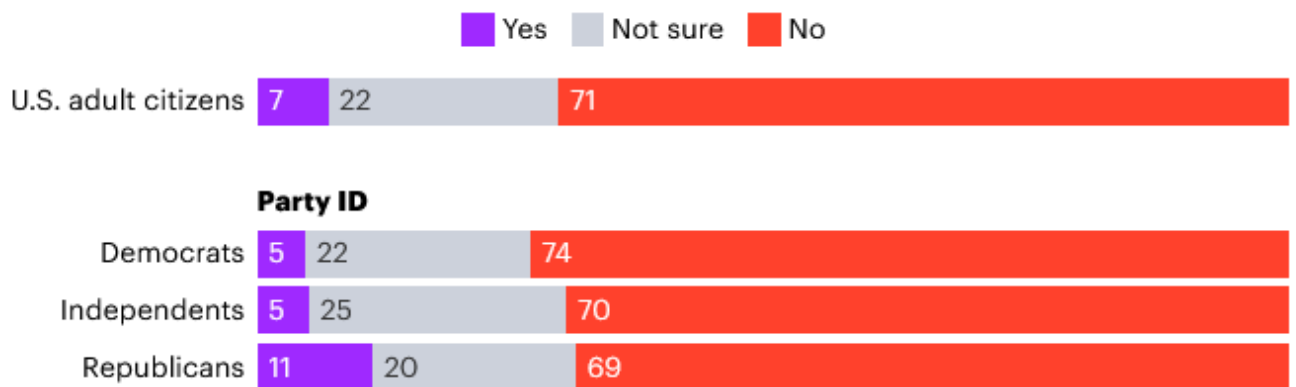
Pour autant, bien qu'ils soient peu informés sur le redécoupage, les Étatsuniens ont un avis – très majoritaire – sur le *gerrymandering* : ils y sont opposés. Questionnés sur le principe qui doit guider le redécoupage, ils sont, sondage après sondage, 70% à 80% en faveur d'un processus qui ne favorise aucun parti. Dans une enquête YouGov réalisée en août 2025, 75% des personnes interrogées considèrent le *gerrymandering* comme un problème majeur (soit 9 points de plus qu'en 2022), auxquels s'ajoutent 19% qui le considèrent comme un problème mineur³³. Le rejet est plus fort parmi les démocrates (83%) que les indépendants (76%) et les républicains (66%), mais il est majoritairement considéré par tous comme un problème majeur³⁴.

Un redécoupage partisan est également jugé injuste par une très large majorité. En août 2025, 76% des Étatsuniens estimaient qu'il était injuste qu'un État redessine ses circonscriptions afin de favoriser un parti, contre seulement 5% qui considéraient cette pratique comme juste. Là encore, l'opinion était majoritaire auprès des démocrates (82%) comme des indépendants (75%) et des républicains (72%)³⁵.

Le soutien à une interdiction du *gerrymandering* est lui aussi important. En avril 2026, 71% des

Étatsuniens considèrent que le charcutage électoral devrait être illégal, contre 7% qui pensent qu'il devrait rester légal. Cette position est légèrement plus forte chez les démocrates (74%) que chez les indépendants (70%) et les républicains (69%)³⁶.

Figure 11. « Les États devraient-ils pouvoir découper les circonscriptions de manière à favoriser intentionnellement un parti plutôt qu'un autre ? »



YouGov Chart: Alexander Rossell Hayes • The Economist / YouGov | April 24 - 27, 2026 • [Get the data](#)

Cette opposition au *gerrymandering* se retrouve lorsque l'on demande aux Étatsuniens qui devrait mener le redécoupage dans leur État et de quelle manière. En 2025, 67% déclarent préférer que les circonscriptions soient dessinées de manière à ne favoriser aucun parti. Ils sont 49% à préférer qu'elles soient tracées par une commission indépendante, contre seulement 21% qui préféreraient que cette compétence soit entre les mains du Parlement de leur État. Les divergences politiques existent ici encore, avec 59% des démocrates et 50% des indépendants qui préfèrent une commission indépendante, contre seulement 38% des républicains. Parmi ces derniers, la commission indépendante reste préférée au Parlement de l'État (35%), mais de peu³⁷.

Une étude publiée par Peter T. McLaughlin en 2025 confirme ces résultats et l'idée que les citoyens accordent une réelle importance aux principes de justice et de neutralité lorsqu'ils évaluent les règles électorales. Cependant, l'auteur montre également que cette préférence théorique peut s'effacer lorsque les électeurs sont confrontés à des situations concrètes avec des enjeux partisans³⁸. Ils tendent alors à exprimer une plus forte opposition quand le parti adverse est responsable du *gerrymandering*, et à montrer plus de retenue lorsque leur parti est à la manœuvre.

Début août 2025, l'institut YouGov a ainsi demandé si un État devait pouvoir riposter à un redécoupage réalisé par un autre État. 51% des Étatsuniens considéraient cette riposte comme injuste, contre 23% qui la jugeaient juste³⁹. À la fin du mois, alors que le Texas a mis en œuvre un redécoupage partisan particulièrement agressif et qu'il ne s'agit plus d'une simple hypothèse, une

nouvelle enquête indique cette fois 46% de soutien à la riposte, tandis que 39% se disent opposés. Les résultats de deux référendums viennent confirmer cette volonté de riposte : en novembre 2025, tout d'abord, les Californiens **approuvent** le contre-*gerrymandering* proposé par les démocrates à 64 %, puis, en avril 2026, c'est au tour des **Virginien**s.

En somme, il faut éviter de conclure hâtivement que les Étatsuniens sont simplement contre le *gerrymandering*. Ils sont très majoritairement favorables à une compétition électorale équitable mais cette préférence est nuancée lorsque des intérêts partisans sont introduits, et elle est remise en cause lorsque le camp adverse use de méthodes déloyales.

Quelles perspectives pour des élections équitables et pour les démocrates ?

Après le déclenchement de la guerre du *gerrymandering* par Donald Trump en 2025, le redécoupage électoral étatsunien semble aller vers davantage de conflictualité, voire une spirale dans laquelle les républicains justifient de nouveaux charcutages par les ripostes démocrates à leurs propres charcutages, et ainsi de suite. Du côté démocrate, des initiatives sont en cours pour répliquer aux assauts engagés en 2025. Le Maryland votera en novembre 2026 sur une nouvelle carte électorale plus favorable aux démocrates. Côté républicain, la décision *Louisiana* de la Cour suprême a fait tomber une barrière majeure et ouvert la porte à de nouveaux redécoupages qui viseront à démanteler les circonscriptions où les minorités étaient majoritaires – exigence du VRA (section 2) invalidée par la Cour – et ce dès après les élections de 2026, sans attendre le prochain cycle de redécoupage.

Dans ces conditions, un retour global et rapide à des règles plus justes semble peu probable. Ce n'est envisageable que si les républicains décident de jouer le jeu, ce qui n'est aujourd'hui pas réaliste. Sans les voix républicaines, toute réforme ambitieuse venant du Congrès qui imposerait des règles nationales est condamnée.

Le *gerrymandering* n'est toutefois pas une fatalité. La solution à moyen terme pourrait passer par des référendums d'initiative populaire dans les États républicains, ce qui amènerait les États démocrates à la désescalade. Dans l'immédiat, les commissions indépendantes restent implantées dans une dizaine d'États. De plus, certains redécoupages qui ont pu entrer en vigueur temporairement en 2026 malgré les contestations (en Floride par exemple) devraient être invalidés sur le fond par les tribunaux, et contribuer à réduire la surenchère.

Dans l'immédiat, les démocrates sont-ils condamnés à la minorité ? Le *gerrymandering* extrême de

2025-2026 sera suivi de nouveaux charcutages républicains tirant profit de la décision *Louisiana*. Ceci renforcera les difficultés des démocrates à obtenir une majorité à la Chambre, alors qu'ils font déjà face à un désavantage démographique au Sénat (avec deux sénateurs par État indépendamment de la population, les petits États – majoritairement républicains – sont sur-représentés), et que leurs électeurs sont ciblés par des mesures multiples d'empêchement électoral⁴⁰. Sans compter que les conservateurs contrôlent également la Cour suprême, avec six juges contre trois progressistes.

Le seul recours pour les démocrates est de mobiliser l'électorat tout en rompant la polarisation géographique. Le *gerrymandering* n'est pas tout-puissant et ne peut résister à une surmobilisation électorale, surtout si elle est combinée à une diversification de la base qui ira puiser dans les réservoirs républicains et les 40% d'indépendants, parmi lesquels les désabusés de l'action publique sont légion. Il fonctionne particulièrement bien aujourd'hui car les démocrates sont très faibles dans les zones rurales, qui sont surreprésentées au Sénat.

L'enjeu est donc d'abord un enjeu de programme. Depuis les années 1960, les démocrates ont perdu des pans entiers de leur électorat, en particulier parmi les classes populaires blanches, chez les moins diplômés et dans les zones rurales. Ils ne pourront pas reconquérir durablement le pouvoir en se limitant à leur électorat actuel qui continue de s'éroder. L'avenir passe par une reconquête, non seulement de l'électorat délaissé, mais surtout de ses préoccupations quotidiennes, pour leur apporter des solutions pérennes : permettre aux Étatsuniens et Étasuniennes de vivre dignement de leur travail, leur donner accès à une éducation et à des soins de qualité, et à un environnement sain. Au passage, cela restaurerait peut-être la confiance dans la démocratie et les institutions.

1. La seule entorse a eu lieu en 1921, lorsque le Congrès n'est pas parvenu à se mettre d'accord sur la redistribution des sièges à l'issue du recensement de 1920, ce qui a conduit au *Reapportionment Act of 1929* (Pamela S. Karlan, « *Reapportionment, Nonapportionment, and Recovering Some Lost History of One-Person, One Vote* », *William & Mary Law Review*, Stanford Public Law Working Paper, 22 août 2017).
2. « *Representatives Apportioned to Each State (1st to 24th Census, 1790-2020)* », Office of the Historian, U.S. House of Representatives ; *Election Data Services*.
3. Nicolas Flores, *A History of One-Winner Districts for Congress*, Stanford University, 2000.
4. *Apportionment Act of June 25, 1842*, 5 Stat. 491.
5. La Chambre comptait initialement 65 membres. Elle s'est agrandie au gré de l'expansion du pays et en compte aujourd'hui 435, nombre stable depuis 1913 et légalement borné depuis 1929 (Dan Bouk, *House Arrest: How an Automated Algorithm Constrained Congress for a Century*, 14 avril 2021).
6. Erik Engstrom, *Partisan Gerrymandering and the Construction of American Democracy*, University of Michigan Press, 2013, p. 175.
7. J. Douglas Smith, *On Democracy's Doorstep: The Inside Story of How the Supreme Court Brought "One Person, One Vote" to the United States*, New York, Hill and Wang, 2014.
8. « *Redistricting is like an election in reverse! Usually the voters get to pick the politicians. In redistricting, the politicians get*

- to pick the voters! » (Thomas Hofeller).
9. Becky Little, « How Gerrymandering Began in the US », *History*, 20 avril 2021.
 10. Pour plus d'informations sur la caricature, voir « [The Gerry-Mander. A new species of Monster which appeared in Essex South District in Jan. 1812](#) ».
 11. U.S. Census Bureau, « [Legislation, 1840–1880](#) », 14 novembre 2024 ; Royce Crocker, *op. cit.* ; des exceptions sont cependant parfois accordées, par exemple à la Californie et l'Illinois en 1862 ou plus largement en 1882 (Erik Engstrom, *op. cit.*, p. 64).
 12. Lee Drutman, [What We Know About Redistricting and Redistricting Reform](#), New America, 19 septembre 2022.
 13. Erik Engstrom, *op. cit.*, p. 202.
 14. Sénateur républicain du Kentucky depuis 1985, ancien chef de la majorité au Sénat, connu pour sa capacité à faire primer les impératifs politiques sur les considérations morales.
 15. « [Congressional districts shall not be established with the intent or effect of diluting the voting strength of any person, group of persons, or members of any political party](#) » (déposé par Mitch McConnell le 9 mai 1990).
 16. Adapté du graphique de l'American Redistricting Project (*Ibid.*).
 17. Entre 1954 à 1990, les républicains n'ont jamais remporté la majorité des votes législatifs agrégés au niveau national. (« [Proportion of each party's national U.S. House vote and share of seats won in U.S. House of Representatives elections](#) », Ballotpedia, consulté le 30 juillet 2026).
 18. Newt Gingrich, chef de la majorité à la Chambre de 1995 à 1999, a déployé une stratégie très agressive et une idéologie réactionnaire qui ont fortement contribué à la polarisation du paysage politique étatsunien.
 19. Nicole Hemmer, *Partisans: The Conservative Revolutionaries Who Remade American Politics in the 1990s*, New York, Basic Books, 2022.
 20. David Daley, *Ratf**ked: The True Story Behind the Secret Plan to Steal America's Democracy*, New York, Liveright, 2016.
 21. On parle de *trifecta* lorsque l'un des partis détient à la fois le poste de gouverneur et la majorité dans les deux chambres d'un État.
 22. [National Conference of State Legislatures \(NCSL\)](#), 31 janvier 2011 ; Tyler Millhouse and Geoff Pallay, « [A look back at the 2010 state legislative elections](#) », Ballotpedia, 12 janvier 2011.
 23. 200 selon l'ARP, 210 selon une compilation des données brutes de Justin Levitt, « [All about Redistricting](#) », 213 selon Michael Li et Laura Royden, [Extreme Maps](#), Brennan Center for Justice, 16 mai 2017.
 24. Michael Li et Laura Royden, *op. cit.*
 25. American Redistricting Project, *op. cit.*
 26. Adapté du graphique de l'American Redistricting Project, *op. cit.*
 27. Dix États interdisent la manœuvre. Dans l'Ohio, les cartes ne sont valides que quatre ans si elles ne sont pas adoptées avec un soutien bipartisan suffisant. Le Mississippi et l'État de Washington peuvent procéder à un redécoupage quand ils le souhaitent (seulement pour les circonscriptions locales dans le Mississippi, pour les circonscriptions locales et fédérales dans l'État de Washington).
 28. Équilibre après les élections de novembre 2024. Au 31 août 2026, du fait de décès et de démissions, le bilan est de 218 républicains, 214 démocrates, 1 indépendant (l'ancien républicain Kevin Kiley) et 2 vacances.
 29. Il faut souligner que ces gains ne sont pas automatiques. Ils dépendent de la manière dont les circonscriptions ont été tracées, mais aussi du comportement des électeurs, qui peut diverger de celui attendu par les stratèges politiques. Pour augmenter les chances des républicains de gagner certaines circonscriptions, il faut réduire les marges dans d'autres, ce qui peut se retourner contre l'auteur du redécoupage, surtout en cas de vague électorale du parti opposé. Tous les républicains texans ne sont donc pas rassurés par cette manœuvre (Nicholas Wu et al., « [Republicans run a risky strategy for holding the House that rests on redrawn map](#) », *Politico*, 11 juillet 2025).
 30. Adaptation d'un [graphique](#) du *Washington Post*.
 31. G. Elliott Morris, *op. cit.*

32. Unite America, *op. cit.*
33. Alexander R. Hayes, *op. cit.*
34. Ibid.
35. Ibid.
36. Enquête *The Economist/YouGov*, *op. cit.*
37. Alexander R. Hayes, *op. cit.*
38. Peter T. McLaughlin, « Party Over Principles: Determinants of Public Opinion on Redistricting Reform », *State Politics & Policy Quarterly*, vol. 25, n°2, 2025, pp. 169-189.
39. Alexander R. Hayes, *op. cit.*
40. Ludivine Gilli, *États-Unis : le vote confisqué (1776-2026)*, La Tour-d'Aigues, l'Aube, Fondation Jean-Jaurès, 2026.